

LE MOT DU MAIRE



Le Maire,
Les Adjointes,
Le Conseil Municipal,
vous convient à la
cérémonie des vœux
qui aura lieu
le samedi 11 janvier 2025
à 17h
à la salle polyvalente
de Chauzon.

Les traditionnelles galettes et couronnes des rois vous seront offertes.

Jean-Claude Delon

RECENSEMENT



Votre agent recenseur
Christine LECOMTE, **qui est
tenue au secret
professionnel.**

Au 1^{er} janvier 2022, Chauzon
comptait 439 habitants.

Cette année, Chauzon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur Madame Lecomte Christine, recrutée par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 17 janvier 2025,
contactez la mairie au 04.75.93.97.65.

TRAVAUX

Reprises des concessions à l'état d'abandon au cimetière

Une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon au cimetière a été lancée. Elle s'est déroulée en deux phases : la première, débutée en octobre 2022, a permis de libérer 8 concessions ; la seconde, débutée en avril 2023, a permis de libérer 10 concessions. Le coût de l'opération, effectuée par l'entreprise Combemale de Ruoms, est de 7 800 € pour la première phase + 4 380 € pour la seconde, soit un total de 12 180 €.

Travaux rues de la Calade et Etienne Georges

Les travaux rue de la Calade et d'une partie de la rue Etienne Georges sont terminés. Vient maintenant la phase de réfection des chaussées. Le profil des rues sera modifié de sorte que l'écoulement des eaux de pluie s'effectue dans l'axe central de la chaussée.

Remplacement de la porte de l'église



La porte de l'église était tellement endommagée qu'une réparation n'était pas envisageable. Elle a été remplacée.

Rénovation de la grange Champetier

La rénovation de la grange est terminée. Le coût total des travaux s'est élevé à 92 000 €. Nous avons obtenu 40 000 € de subventions versés par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et par le département. Nous attendons la subvention de la région.

Déclaration Préalable de Travaux (DPT)

Nous vous rappelons que tous travaux (façade, toiture, fenêtres, clôtures, etc.) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie afin d'obtenir l'autorisation adéquate du service instructeur. Nous comptons sur vous pour respecter cette législation applicable au niveau national.

Nettoyage d'un chemin

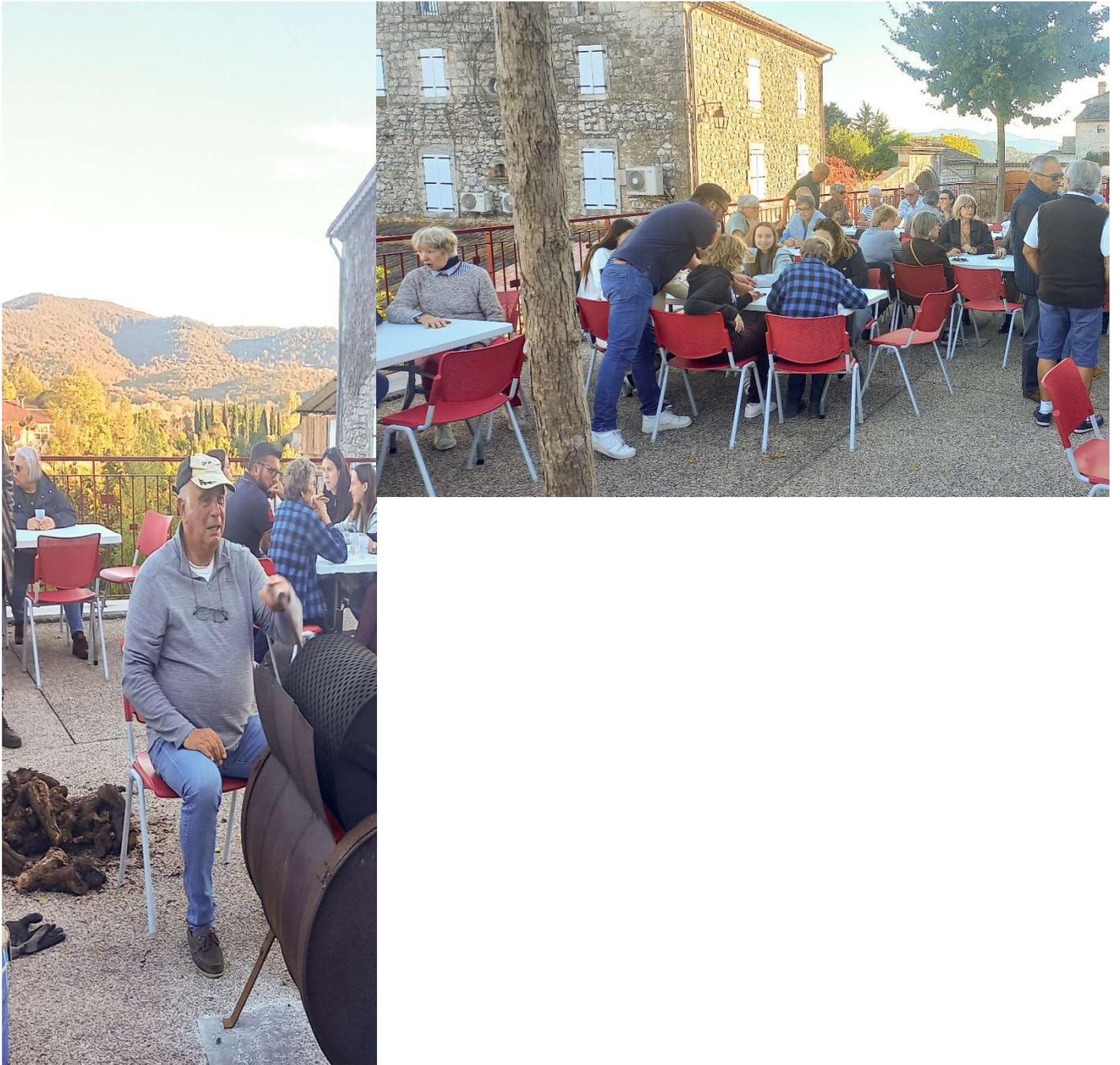


Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui s'est démenée pour débroussailler un chemin en octobre dernier.

FESTIVITES PASSEES

Castagnade





Cette année encore, la Castagnade a rassemblé de nombreux chazonnais.

La météo, clémente, nous a permis de profiter pleinement de ce moment de convivialité.

Comme toujours, notre maire n'a pas épargné sa peine, parfois relayé par de bonnes volontés.

Noël des enfants



Le vendredi 6 décembre, le père Noël est venu à Chauzon distribuer des friandises aux enfants. En l'attendant, un joli spectacle de magie proposé par Christian Yan d'Abacadashow, nous a tous enchantés. Les enfants ont pu participer à certains tours et ils étaient à la fois impressionnés et enchantés. Sur les 24 enfants invités, 14 étaient présents ainsi que des enfants de Pradons, commune à laquelle nous sommes chaque année associés pour cette réjouissance.

Repas des anciens



Comme chaque années, le « repas des anciens » qui s'est tenu le mercredi 11 décembre 2024 a réuni un grand nombre de convives qui ont apprécié le repas préparé par l'Épicerie Milka de Lablachère.

ENVIRONNEMENT

Dans ce numéro de janvier, et dans ceux à suivre au fil de l'année, nous souhaitons partager avec vous quelques conseils ou recettes issus des guides édités par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Comment jardiner au naturel

(Extrait de la brochure de l'ADEME disponible gratuitement à l'adresse <https://librairie.ademe.fr/agriculture-alimentation-foret-bioeconomie/7445-comment-jardiner-au-naturel-.html>)



Le jardinage est un des loisirs préférés des Français et compte de plus en plus d'adeptes... Sauf qu'entre les pucerons qui attaquent les rosiers, le mildiou qui menace les tomates et les limaces qui grignotent les salades, on peut se sentir parfois bien démuni.

Ce guide vous permettra de vous lancer facilement et d'acquérir les réflexes du « jardinier écolo » sur le long terme. Sans recourir à des techniques compliquées, jardiner 100 % naturel, c'est avant tout se faire du bien et faire du bien à la nature : en se passant de pesticides, en laissant toute sa place à la biodiversité, en apprenant à composter, pailler et économiser l'eau...

Avec à la clé, un jardin en pleine santé !



Est-il nécessaire de vous rappeler que brûler des déchets verts, tels des feuilles mortes ou des branchages, est interdit par la loi et passible d'amende. Cette pratique dégage des substances toxiques. 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre émettent autant de particules fines que 14 000 km parcourus en voiture à essence. Mieux vaut en tirer profit via le compostage ou le paillage !
Sinon, déposez-les en déchèterie.

Le plastique si fantastique

Extrait du guide ADEME

Inventé à la fin du XIXe siècle, le plastique a progressivement envahi nos vies depuis les années 50. La production mondiale est passée de 1,5 million de tonnes en 1950 à 117 millions en 1990, et à 400 millions en 2022. À tel point que rares sont les objets qui n'en contiennent pas. Il faut dire que ce matériau résistant, peu coûteux et malléable à l'envi, a de nombreux avantages.

Mais cette matière a aussi son revers. De sa fabrication à sa fin de vie (souvent paradoxalement prématurée), elle génère des impacts environnementaux, des émissions de CO₂ et contribue à l'épuisement des ressources. Peu de déchets plastiques sont aujourd'hui recyclés et beaucoup finissent incinérés avec les ordures ménagères ou enfouis dans des décharges. S'ils sont abandonnés dans la nature, ils mettront des siècles à disparaître... s'ils disparaissent vraiment.

La pollution plastique est une réalité. Et elle va bien au-delà de celle que nous constatons régulièrement sur les plages, le long des routes, à la surface des rivières... Une pollution invisible, composée de microplastiques, se retrouve dans les océans, les sols et même dans l'air que nous respirons.

Pourquoi et comment sortir de notre dépendance aux plastiques ?

Pour en savoir plus <https://librairie.ademe.fr/ged/9195/guide-tout-comprendre-paradoxe-plastique.pdf>

Rappel de l'obligation d'élagage en bordure de voirie

Nous sommes régulièrement interpellés par des chauffeurs poids lourds et les propriétaires de camping lors des livraisons de mobil-home qui se plaignent de dégradations sur le matériel en raison d'arbres qu'ils percutent sur leur passage, en particulier sur la route des Gras, au croisement avec la route des Blâches jusqu'à la limite nord de la commune.

En conséquence, nous demandons à tous les propriétaires concernés de bien vouloir procéder à l'élagage des arbres qui débordent sur le domaine public routier. Nous attirons votre attention sur le fait qu'un accident engagerait la responsabilité du propriétaire en application des articles 1241 et 1242 du Code Civil.

Mais que fait le SEBA ?

Entre autres « occupations », le SEBA est en alerte et en action lors des épisodes cévenols ou méditerranéens.

Du 16 au 18 octobre 2024, branle-bas de combat.

17 octobre 6h00, urgence à préserver certains des réservoirs en trop fort niveau, 9h00 fermeture de certains des postes de livraison (Balazuc, Chauzon, Ruoms, Sampzon puis Vallon et Saint Sernin), échanges avec l'ARS et les supermarchés du secteur pour la mise en réserve de palettes d'eau potable, 17h00, retour à la normale.

18 octobre 8h00, la qualité de l'eau des réservoirs n'est pas aux normes, surveillance accrue jusqu'au retour à la normale.

En situation de crise, ce qui fut le cas les 17 et 18 octobre derniers, le SEBA assure les missions suivantes :

Lien avec l'ARS pour le suivi de la qualité de l'eau et la gestion des usagers sensibles

Lien avec les équipes techniques (entre autres, ouverture/fermeture des équipements, suivi des niveaux des réservoirs, transmission des consignes de sécurité)

Lien avec les collectivités adhérentes (c'est le cas de Chauzon) par mails et SMS quotidiens

Lien avec les intervenants extérieurs : supermarchés pour la fourniture de bouteilles d'eau, gendarmerie pour la circulation, presse, radio

Pas de messages directs aux usagers (pas d'interruption du service, risque de confusion et d'inquiétude)

Travailleurs de l'ombre, ils veillent au maintien de la fourniture d'eau potable et à la préservation de nos réservoirs.

Petit historique des crues à Chauzon

La plaine du Boudenas étant d'un niveau peu élevé par rapport à celui de la rivière, de tout temps, les crues de cette dernière ont envahi les cultures, faisant plus ou moins de dégâts selon les hauteurs d'eau tombées sur le versant Est du Massif Central.

La plus forte crue est celle du 22 septembre 1890 où la hauteur des eaux est arrivée devant le cimetière et sur la route de Pradons. Cette crue fit d'énormes dégâts : au nord, à Chapouillière, elle emporta le moulin Georges et la prise du canal d'arrosage nouvellement construit. A l'Est, elle détruisit le quartier des Cavalades, créant un lit de rivière aux Burenses. Cette crue amputant la plaine de près de 20 ha.

Devant ces invasions périodiques de la rivière, les conseils municipaux ont toujours construit des digues afin de maintenir le lit de l'Ardèche à l'Est.

2 digues ont été construites entre 1900 et 1920. Les maçons, aidés de nombreux hommes et de chevaux recrutés dans la commune, montaient des digues en cailloux de la rivière. Ce long travail se faisait l'été, à la période des basses eaux, sous la direction de l'Ingénieur TPE. La digue achevée en 1923 protégea la plaine.

Dans les années 1950, un EPI (ouvrage de consolidation des berges) situé en aval fut construit en grillage rempli de galets. Malgré sa robustesse, il ne résista pas longtemps à l'érosion des eaux. Il fallut le remplacer par des blocs rocheux. L'entreprise Faure de Ruoms transporta et mis en place 500 tonnes de blocs de calcaire. On s'aperçut que ce type de construction était plus efficace et il fut adopté par les ingénieurs.

En 1963, une crue emporta plus de 2 ha de cultures au quartier des Beaumes : sur un front de 500 m les eaux rongeaient la plaine qui partait par paquets de 5 à 10 m² à la fois. Une aide fut demandée au Conseil Général pour construire une digue. Après bien des lenteurs administratives, deux réalisations virent le jour : 1) élaboration d'un nouveau lit de la rivière de 500 m de long et de 50 m de large aux limites des communes de Chauzon et Pradons ; 2) construction d'une digue avec 2 EPI en tête le long de la berge emportée par les eaux.

Les travaux eurent lieu en hiver, les blocs rocheux furent extraits dans le quartier des Echalettes (falaises). A la fin de l'hiver 1964, le secteur de la plaine était protégé contre les crues. L'efficacité des ouvrages se confirma mais beaucoup de terrains fertiles avaient été perdus.

Extrait de l'historique établi par M. Marcel Champetier, ancien maire de Chauzon



Crédit photo Mathieu Monverand

Crue du 20 octobre 2023 – Vallée de la Ligne

COTE CULTURE

Vol noir



Le vendredi 8 novembre 2024, dans la salle polyvalente de Chauzon a été projeté le film Vol noir en terre d'Ardèche AOUT 1944 en présence de la réalisatrice Michele Young et de l'historien Michel Rimbault.

Ce film témoignage s'enracine dans le mouvement charnière de la libération de la France en août 44. Il est centré autour de la station radar allemande Alligator2A située à cheval sur les communes de Saint Remèze et de Bidon. La débâcle allemande croise la résistance Française et les armées alliées. Cette guerre touche tous les aspects de la vie courante. Des survivants français, anglais et allemands, de moins en moins nombreux de nos jours, racontent leur histoire avec une étonnante et émouvante franchise.

Si vous avez manqué ce beau moment, voici quelques dates de « rattrapage » :

- Dimanche 12 janvier à 17h30 - Salle des Fêtes de ROCHECOLOMBE / Julie Binard
julie.binard07@gmail.com
- Samedi 25 janvier à 15h30 - Salle Commune de VAGNAS / Alain Joly 0601828140
- Mercredi 29 janvier à 17h30 - Salle du Récatadou de LABEAUME / Sonia Stocchetti 0611860759
- Dimanche 02 février à 17h - Salle des Fêtes de VOGÛE / Muriel Ricard 0954577950
- Jeudi 13 février à 18h - Médiathèque de RUOMS / Anne Leynaud 0475396795
- Samedi 08 mars à 18h - Salle des Fêtes de LABASTIDE-DE-VIRAC / Mairie 0475386488 / Nathalie Pianetti
0686417421

Concert des quartiers d'hiver de Labeaume en musique

A noter des ciné-concerts le vendredi 17 janvier à 20h30 et le samedi 18 janvier à 11h00 à Saint Sernin et le samedi 18 janvier à 20h30 à Rosières. Florilèges cocasses des 1^{er} films muets autour du sport. Le 22 février à Bessas et le 23 février à Sanilhac, « un grand souffle venu de l'Est » (Tchaïkovsky, Rachmaninov, Barbara...) sublimé par un trio au féminin.

L'intégralité de la programmation 2024/2025 sur <https://labeaume-musiques.fr/saison-2024-2025/>

Ciné7

Le Ciné7 nous offre régulièrement une belle programmation régulièrement mise à jour sur le site de la commune chauzon.fr dans la rubrique **Agenda**.

POINT LECTURE

Une femme à son miroir, par Erik-Emmanuel Schmitt.

Erik-Emmanuel Schmitt (né le 28 mars 1960 à Sainte Foy-lès-Lyon) est un écrivain prolifique et un artiste polyvalent. En effet, il s'adonne aussi au théâtre et aux arts plastiques. Schmitt a remporté beaucoup de prix, signe que le public aime ses ouvrages.

« Une femme à son miroir » est un roman (publié en 2011) mais en fait il s'agit d'un roman en dehors des conventions du genre. En effet, ce livre nous parle de trois femmes qui vivent à trois périodes différentes. Elles méritent d'être présentées tour à tour.

Tout d'abord il y a Anne, une jeune femme fiancée et vivant à Bruges au moment où elle commence à entrer en contact avec les idées de la Renaissance. Elle se rend compte qu'elle n'aime pas vraiment Philippe, son fiancé. Elle quitte la ville, passe la nuit en dehors des murs et se prend d'amitié pour un loup.

Ensuite il y a Hanna, qui vit à Vienne au début du vingtième siècle. Elle écrit des lettres à son amie Gretchen et elle lui raconte au fil des années comment et pourquoi elle trouve un mari (Franz), comment elle accède au sommet du milieu culturel de la capitale austro-hongroise, ses tentatives et ses échecs pour avoir un enfant.

Finalement il y a Anny (vous remarquerez que les prénoms se ressemblent), une belle actrice américaine qui, elle aussi, cherche un partenaire : David, un acteur et parfois collègue ou Nathan, un infirmier qui passe de temps en temps des drogues à notre héroïne.

Au fil des chapitres nous suivons les déboires des personnages principaux. Le titre indique que les trois femmes s'analysent minutieusement et que la distance avec les valeurs et les normes de leur société ne cesse de grandir.

C'est un gros livre, ce roman. Mais la lecture ne lasse jamais. Schmitt a coupé le roman en chapitres pas trop longs (ils ne dépassent que rarement la dizaine de pages) et les témoignages se relayent selon un ordre fixe.

A la fin on se demande comment le monde autour de ces femmes devrait changer pour leur donner l'espace émotionnel dont elles ont tant besoin.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Carl Evertse

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés

Claudine Lalau le 22 septembre 2024, à l'âge de 65 ans
Dominique Fauconnier le 22 octobre 2024, à l'âge de 66 ans

Bienvenue à

Alessio, François, Raoul Lopez Moreira, fils de Mélissa Moreira et Jonathan Lopez, né le 10 septembre 2024
Isaïa Mara, fils de Vanessa Bonnefoy et Cédric Mara, né le 12 novembre 2024

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Selon une enquête de l'UFC-Que Choisir en 2017, les consommateurs recevraient en moyenne quatre appels par semaine pour des propositions non désirées. Aujourd'hui nous sommes probablement dérangés plus souvent. Le démarchage téléphonique est une calamité à laquelle nous sommes tous confrontés. Depuis janvier 2023, les démarcheurs sont tenus d'utiliser des numéros précis.

Voici de quoi filtrer vos appels.

Les 06 et 07 sont réservés aux communications interpersonnelles. Les démarcheurs ont l'interdiction de les utiliser. Un humain sera obligatoirement au bout du fil et non pas un système automatisé.

Les numéros dont il faut se méfier :

0162xx, 0163xx, 0270xx, 0271xx, 0377xx, 0378xx, 0424xx, 0425xx, 0568xx, 0569xx, 0948xx et 0949xx

Vigilance pour les numéros en 09. Ils peuvent être utilisés par des démarcheurs mais également par des plateformes techniques de livraison et des particuliers.

Depuis le 1^{er} mars 2023, les démarcheurs doivent respecter des plages horaires précises : entre 10h00 et 13h00 et de 14h00 à 20h00 les jours ouvrables. Pas d'appels les week-ends et jours fériés.

De plus, un même professionnel a interdiction de contacter le même consommateur plus de 4 fois par mois, sauf si ce dernier a donné son accord pour recevoir ce type d'appel. Si le consommateur refuse ce démarchage lors de la conversation, il ne pourra pas être recontacté avant 60 jours à compter de ce refus.

ET TOUJOURS, LES NUMEROS UTILES

Mairie de Chauzon

25 A place de la mairie
07120 Chauzon

Téléphone 04 75 93 97 65 – 07 88 18 45 95

secretariat@chauzon.fr

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16, rue des Abeilles, 07150 Vallon Pont d'Arc

Tél : 04 75 37 61 13

<http://www.cc-gorgesardeche.fr/>

Site sur lequel vous trouverez également le dernier bulletin de l'Interco :

France Services

Permanences les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h

16, rue des Abeilles

CC Gorges de l'Ardèche 07150 Vallon Pont d'Arc

Téléphone : 04 75 38 46 81

vallon-pont-d-arc@france-services.gouv.fr

Maison de santé

Place de la Petite Vitesse, 07120 Ruoms

Téléphone : 04 28 40 00 88

<https://www.sante.fr/maison-de-sante-l6223-3/ruoms/maison-de-sante-des-trois-rivieres>

Infirmières

Les infirmières ont toutes un numéro personnel.

Contactez la maison de santé pour les obtenir.

Pharmacies

Pharmacie LAGERGE

2, rue Alphonse Daudet

Téléphone : 04 75 39 60 17

<https://lagerge.aprium-pharmacie.fr/>

Pharmacie TAULEIGNE

10, Place du Général de Gaulle

07120 RUOMS

Téléphone : 04 75 39 62 39

Centre d'incendie et de secours

Composer le 18

Centre antipoison

Appeler au 04 72 11 69 11

Alcool assistance

Contact 06 19 78 69 31 – alcoollassist07@sfr.fr

Gendarmerie Nationale

18, avenue de la Gare 07120 Ruoms (permanence le vendredi matin)

Tél : 04 75 39 61 09

3 place de l'Ancienne Gare, 07150 Vallon-Pont-d'Arc

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Tél : 04 75 88 02 10

Lorsque ces structures sont fermées, un renvoi d'appel vers Privas est automatiquement enclenché.

Toutes les informations concernant la commune et régulièrement mises à jour sur le site chauzon.fr